Maria Negreponti-Delivanis
Directeur CEDIMES Komotini, Komotini, Grèce

L'INFLUENCE DU DERNIER ÉLARGISSEMENT SUR LES RÉFORMES DANS LE MARCHÉ EUROPÉEN DU TRAVAIL

Mots clef: Le dernier élargissement, conséquence indirecte, les économies de la « nouvelle Europe », Ces réformes

RESUME

Le dernier élargissement, qui a fait passer le nombre des membres de l'UE de 15 à 25 fut, de plusieurs points de vue précipité et insuffisamment préparé. Celui-ci, a eu comme conséquence immédiate de faire croître la population européenne de 28%, la surface géographique de l'Europe de 35%, mais par contre de faire baisser son revenu par tête de 18%. Pourtant, il s'avère que sa conséquence indirecte, quoique très importante, est l'encouragement de la démolition des droits du travail, sur le marché en Europe.
En effet, les économies de la « nouvelle Europe », avec :
son niveau des salaires, sensiblement, inférieur à celui de la « vieille Europe »,
son Etat- Providence pratiquement détruit, à la suite des ordres des organisations internationaux, pendant sa période préparatoire à l'adhésion,
son fanatisme des nouveaux adeptes au capitalisme mondialisé,
mais, aussi, en raison des effets du phénomène de délocalisation des entreprises de la « vieille Europe » vers la « nouvelle Europe », se trouvent à la base des réformes sur le marché du travail, qui abolissent un par un les droits traditionnels du facteur « travail » européen, ainsi que le visage humain du capitalisme européen.
Ces réformes se poursuivent sur la base des hypothèses directives des économistes néo-libéraux qui, pourtant, n'ont jamais été solidement testées. Dans cet article il sera démontrer que ces réformes se dirigent vers la direction opposée de celle que les conditions prévalentes en Europe devraient imposer. Précisément, les réformes en route aggravent le déséquilibre du marché du travail, soit son offre qui dépasse constamment sa demande. Donc, les réformes en route auraient dû essayer de diminuer le degré d'abondance du « facteur » travail, tandis que celles-ci l'augmentent davantage.

1. INTRODUCTION

A l'origine, j'avais l'intention d'examiner l'influence de l'élargissement du 1er mai 2004 sur l'Europe sociale. En effet, plusieurs chercheurs (Vaughan-Whitehead 2003, Ingham and Ingham 2002, Fouarge 2004, Jennar 2004 et d'autres) ont soulevé récemment le problème de l'Europe sociale. Sans aller aussi loin que la thèse néoclassique qui

affirme que la rémunération des facteurs de production est identique dans deux pays qui pratiquent le libre-échange (Byé et Destanne de Bernis 1987 : 10ss), il faut se demander si, suite à l'élargissement, le niveau de la protection sociale en Europe tend à la hausse ou à la baisse. En fait, je me suis rendue compte que le cœur du problème que je souhaitais traiter ne correspondait pas vraiment au titre de mon exposé. En effet, en partant de l'idée que les responsables des différentes politiques de l'UE avaient la volonté de sauvegarder le « modèle européen », je m'engageais sur une voie totalement fausse. Par contre, s'ils avaient l'intention - en dépit de leur rhétorique - de démanteler l'Europe sociale, l'élargissement était le moyen idéal pour précipiter la disparition de *l'Europe sociale* et non point un problème en soi. Après mûre réflexion et en regardant de près les évolutions récentes et moins récentes, j'ai dû - hélas - me rendre compte que la deuxième hypothèse l'emportait. Ce qui veut dire que la longue lutte pour une *Europe sociale* a été perdue dès les années 1980 en raison de l'affaiblissement de la main-d'œuvre, dû surtout aux mouvements incontrôlés du capital. Cette hypothèse de base guidera donc mon analyse. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais esquisser très sommairement ce qu'on entend par « *Europe sociale* », étant donné que son contenu n'est guère évident.

Faute de pouvoir donner une définition concise de ce qu'on appelle « modèle européen »[1], j'essayerai de l'appréhender sous des angles différents. D'abord, l'Europe reconnaît, pour commencer, un certain nombre de droits collectifs à côté des droits individuels. Ces droits collectifs et leurs renforcements et conséquences ont fait l'identité de *l'Europe sociale* qui n'a son pareil pratiquement nulle part ailleurs. Ces droits sont le résultat de luttes acharnées entre le capital et le travail que les peuples européens ont menées au cours des 200 dernières années et dont la sauvegarde a été confiée à l'Etat. On peut ranger dans cette rubrique les droits au travail, à l'éducation, à la santé, au logement, à la protection sociale (Jennar 2004:11), ainsi que l'ensemble des droits issus de l'Etat providence. Ces droits ont d'ailleurs en grande partie été inscrits dans des textes législatifs, mais ils ont aussi souvent été respectés grâce à la coutume, à la solidarité et à la volonté des peuples européens. Un certain nombre de notions, pas toujours suffisamment précisés, complètent chacun de ces droits et en amplifient la portée, comme entre autres, le «salaire juste ou décent», «les conditions de travail » (horaires, environnement professionnel, vacances), «l'égalité des chances» etc. D'autre part, la philosophie et l'usage du « modèle européen » ont permis de formuler une série de concepts qui, sans en faire explicitement partie, lui confèrent le statut de ce qu'on appelle souvent en dehors de l'Europe - et toujours avec admiration - le « capitalisme à visage humain ». À titre indicatif, retenons que :

- la liberté individuelle doit être respectée tant qu'elle n'entrave pas la liberté d'autrui ; elle est pourtant insuffisante dès lors que la pauvreté extrême prive l'être humain de la possibilité de choisir ;
- au-delà des règles qui régissent la démocratie, on y inclut aussi des notions comme solidarité et, par conséquent, entre autres, l'exigence d'un minimum de justice dans la répartition du revenu national, l'accès de tous aux services publics, l'absence de

1 D'autant que la Commission Européenne, tout en se référant souvent au «modèle social européen», ne l'a toujours pas défini précisément.

discriminations et d'exploitation, ainsi que la garantie d'un revenu minimum en toute circonstance ;

- la quête du développement économique, de la croissance et de la compétitivité n'est pas un but en soi ; elle est, au contraire, étroitement liée au bien-être de tous les citoyens ;
- l'Europe sociale a surtout été conçue et bâtie afin de protéger les catégories les plus faibles de la population, c'est-à-dire tous ceux qui, pour différentes raisons, ne sont objectivement pas en mesure de se défendre sur le marché du travail. C'est le cas de l'ensemble de la main-d'œuvre qui est manifestement dans l'impossibilité - surtout en période de chômage élevé - de défendre et de sauvegarder, dans des négociations individuelles face aux employeurs, ses droits en matière de salaires, de durée et de conditions générales de travail C'est ainsi qu'on a assisté à la généralisation des conventions collectives où l'Etat et les syndicats ont joué un rôle primordial. Toutefois, après les années 1980, le « modèle européen » a été rapidement démantelé et d'ici peu, *ceteris paribus*, il fera partie du passé. En effet, les thèses libérales sont depuis toujours hostiles au « modèle européen », ses adeptes ayant la certitude qu'il nuit à la compétitivité et à la mondialisation. À leur tour, les néolibéraux essayent de moderniser le concept d'Adam Smith datant de 1776 et s'efforcent de justifier sa « main invisible » à l'aide de modèles économétriques. A l'instar de leurs ancêtres, ils se disent convaincus que le marché permet de fixer dans des conditions optimales le niveau des salaires et de l'emploi, à condition que l'Etat n'intervienne pas. Selon eux, l'Etat doit se borner à surveiller le bon fonctionnement de la « main invisible » du marché. Ainsi, il recule partout, soit en acceptant de subordonner ses instruments de politique économique aux directives de l'Europe, soit en acceptant tout simplement les conditions d'une économie mondialisée.

Chez les néolibéraux, la « main invisible » d'Adam Smith s'intègre donc dans le processus de « mondialisation », sa prétendue fatalité et ses sens uniques (Negreponti-Delivanis 2002:40). Dans un tel contexte, « la mondialisation est vue comme une contrainte externe à laquelle les Etats, les entreprises nationales et les forces sociales doivent s'adapter » (Panich et Gindin 2003:34). Les néolibéraux s'acharnent donc contre l'Etat et toutes ses missions, en commençant par démanteler ce qui les ennuie le plus : l'Etat providence qui, selon eux, est responsable des nombreuses rigidités sur les différents marchés et surtout des dépenses publiques élevées et déraisonnables. De tels points de vue peuvent finalement expliquer pourquoi, de nos jours, les corporations passent avant les Etats (Laidi 2004)[2].

Après de longues années de règne keynésien, les néolibéraux ont fini par avoir gain de cause à partir des années 1980 et 1990, surtout en raison de leur peur exagérée et systématiquement entretenue des pressions inflationnistes. Ensuite, la philosophie néoclassique s'est imposée à l'économie mondiale[3], y compris aux organisations

2 Dans le palmarès des cent entités économiques les plus puissantes figurent 29 entreprises. Alors que les compagnies américaines Exxon et General Motors sont respectivement 45ème et 47ème, le Pakistan, malgré ses 110 millions d'habitants et son arsenal nucléaire vient après.

3 Mais pas aux Etats-Unis, restés fidèles à la théorie keynésienne et la dépassant de loin, car les énormes déficits américains en constante augmentation ne s'accordent pas avec l'esprit keynésien.

internationales[4], et sert également de socle à la politique macroéconomique de l'UE (Vaughan and Whitehead 2003 :25 ss). La voie était ainsi ouverte au démantèlement du « modèle européen » au sein de l'UE qui - à travers les traités, les pactes et les politiques - a favorisé la stabilité monétaire au détriment de la croissance et du plein emploi et a largement sous-évalué les effets d'une meilleure répartition des revenus et le bien-être des populations ; au-delà, elle a passé sous silence toute mise en route d'une politique sociale européenne. On ne doit donc guère s'étonner de la déclaration officielle de la nouvelle administration de l'UE, plus précisément du commissaire du marché unique M. Charlie McGreevy qui, lors d'un discours à Londres (Fuller 2005), a brusquement abandonné l'idée de *harmonisation* - pendant longtemps l'objectif prioritaire de Bruxelles - en faveur d'une *inaction* pure et simple. Par la suite, cette *inaction* a été précisée par une déclaration[5] du vice-président de la Commission Günther Verheugen, responsable de l'industrie et des entreprises, qui a promis de «créer un environnement positif pour la prospérité des entreprises ».

Il va sans dire qu'on sait depuis longtemps ce qui se cache derrière cette *inaction* de l'Etat et par conséquent de l'UE[6]. Mais si tel est le cas pour la « vieille Europe », on doit se demander quels seront les effets sur l'Europe récemment élargie, d'autant que pendant toute la période de transition, les organisations internationales se sont empressés à détruire la traditionnelle protection sociale de la « nouvelle Europe ». C'est pourquoi il y a de fortes chances que l'élargissement achèvera ce processus de démolition dans une Europe élargie.

Dans une première partie, je vais essayer de décoder et d'analyser les intentions de l'UE en ce qui concerne le « modèle européen » ; dans la seconde, on abordera la contribution éventuelle de la « nouvelle Europe » à la destruction de ce modèle.

2. L'UE CONTRE SON « MODELE SOCIAL »

L'attitude de l'UE face au « capitalisme à visage humain » peut être examinée d'abord sur une base théorique et ensuite en se référant à un certain nombre de politiques et de mesures qui ont été prises sous prétexte qu'ils bénéficiaient d'une couverture théorique.

A. L'adoption de l'idéologie néolibérale

Le cœur de l'idéologie néolibérale est loin de correspondre au libre-échange, aux équilibres obligatoires à l'intérieur et à l'extérieur du pays ou encore à l'infaillibilité du marché ; elle vise en fait à minimiser le rôle de l'Etat qui est son ennemi numéro 1, et son démantèlement est présenté comme une affaire d'honneur.

L'UE a ainsi adopté certaines thèses supplémentaires qui n'ont pourtant jamais été vérifiées et selon lesquelles :

---

4 Le FMI, la Banque Mondiale et l'OCDE.

5 à Bruxelles le 13 janvier 2005

6 (Barre 1956:128) : « Même quand il prétend se désintéresser de la vie économique, l'Etat intervient, puisqu'il laisse faire » ou encore (Carr 1944 :19) : « Le libéralisme devient alors un masque derrière lequel des intérêts économiques dominants profitent de la puissance politique »

- le secteur privé est forcément et dans tous les cas plus efficace et moins corrompu que le secteur public ;
- l'intérêt général est mieux servi quand il est confié à l'initiative privée.

L'Union a donc systématiquement œuvré pour diminuer le rôle de l'Etat. La « conviction » de l'Europe de devoir lutter contre son « capitalisme à visage humain » n'a pas été forgée par des forces endogènes, mais par des pressions exogènes : autrement dit, elle lui a été imposée par les Etats-Unis en même temps que la « mondialisation ». Ceci est corroboré par deux séries de faits qui se chevauchent :

1. Pratiquement dès ses débuts, l'UE est fascinée par les réalisations de l'économie américaine et semble croire qu'elles doivent être attribuées au « modèle américain ». En même temps, elle rend son propre modèle responsable des faiblesses de son économie. Il est toutefois curieux que malgré les conséquences dramatiques de cette analyse, on ne ressente guère le besoin d'en apporter les preuves. Les soi-disant arguments sont présentés dans une sorte de monologue, sans consultation préalable des populations, d'où leur mécontentement grandissant[7]. Les responsables de la politique macroéconomique de l'UE sont ainsi arrivés à la conclusion que l'UE a besoin de réformes radicales pour devenir plus compétitive. Les étapes de ce train de réformes ne sont jamais présentées de façon explicite, mais sous-entendues implicitement ; ainsi, l'UE invoque constamment le manque de« flexibilité » pour justifier le chômage grandissant ; elle souligne sans cesse la nécessité de « se moderniser » et s'est fixée comme objectif principal de devenir, d'ici à 2010, l'économie la plus « compétitive » du monde [8]. Il va sans dire que le contenu de ces projets, comme celui de beaucoup d'autres du même ordre, est toujours resté vague et imprécis, et qu'il en est de même pour les moyens pour les réaliser. Ce manque de transparence est sans doute voulu, car il est évidemment hors de question de déclarer ouvertement aux peuples européens que :
   - la plus grande « flexibilité » sur le marché du travail va de pair avec la suppression de toute sécurité ;
   - sous le terme de « modernisation » se cache souvent « l'alibi de ceux qui veulent revenir sur les droits collectifs qu'ils ont dû concéder » (Jennar 2004:61) ;
   - ou encore que la quête de « compétitivité » conduit à la baisse des salaires et à des licenciements massifs.

   On se demande pourquoi l'UE reste aussi passive devant cette apothéose de l'ultralibéralisme qui réduit son autonomie et va à l'encontre d'un modèle social qui a pourtant fait sa gloire pendant longtemps. Les explications théoriques pour éclaircir ce dilemme sont très nombreuses (Negreponti-Delivanis 2002:167 et ss.), mais dans l'ensemble très peu efficaces. Il n'y a donc aucune explication valable à ce comportement de l'Europe, contraire aux principes qui ont régi sa création. Ceci dit, l'affirmation que l'UE n'a pas de projet semble être une tautologie, sauf si on pousse le raisonnement à l'extrême, en y introduisant par exemple l'ancien souhait

7 En 1979, 39% des citoyens européens ont refusé de participer à la première élection du Parlement européen au suffrage universel. Le taux d'abstention a atteint 51% en 1999 et 57% en 2004

8 Sommet de Lisbonne en 2000

de l'Allemagne et de la France de se substituer aux Etats nationaux après les avoir anéantis et de s'ériger en directoire de l'Europe (De Barochez 2003, Bennhold 2004, Hatziconstantinou 2004) ; ou encore en s'accommodant de la « thèse moderne » que « les gouvernements n'ont plus le monopole de décider du sort de leurs pays » (International Herald Tribune 26.1.2005) [9]. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que partout dans le monde les citoyens aient perdu confiance dans les politiciens d'aujourd'hui (Bortin 2004).

En même temps, la presse internationale publie systématiquement des articles apparemment innocents, qui accusent l'Europe [10] tantôt d'un manque de compétitivité, parce qu'elle ne réforme pas assez vite [11], et la couvrent tantôt d'éloges lorsqu'elle « est sur la bonne voie » (Meller 2005). Bien que l'UE soit convaincue de ses « bons » choix et décisions, il est clair que de tels moyens visent à contraindre les peuples européens à accepter leur sort et à désamorcer d'avance toutes sortes de réactions.

2. En matière de socio-économie, l'Europe suit de près les stratégies et décisions américaines, ce qui lui permet d'anticiper les évolutions futures. Ce fait indéniable va de pair avec son admiration pour le modèle américain et explique pourquoi l'UE accepte aussi facilement les critiques des USA quant au retard pris dans son train de réformes. Elle suit donc de près les décisions américaines, ce qui renforce la thèse que l'UE veut se débarrasser de son « capitalisme à visage humain » au lieu de vouloir le conserver.

Il est évident que la stratégie européenne des dernières décennies visant à minimiser le rôle de l'Etat va de pair avec la tentative de réduire la protection sociale.

B. Les moyens du démantèlement

Dans ce paragraphe je propose d'énumérer à titre indicatif quelques-unes des mesures de cette stratégie mise en place à la fois aux Etats-Unis et en Europe, puisqu'il s'agit de vases communicants[12]. Je vais les classer en quatre catégories, à savoir :

1. La tolérance du chômage

En partant de l'hypothèse que le démantèlement de *l'Europe sociale* présuppose l'affaiblissement du facteur « travail », c'est sans doute la tolérance du chômage qui a joué ce rôle ingrat. En effet, le chômage persistant et impossible à résorber depuis des décennies, jette le doute sur la capacité des économistes européens à résoudre les problèmes économiques et offre un argument de premier choix pour l'adoption *en bloc* des soi-disant « réformes », mises en place sans trop de frictions aux USA, mais qui se heurtent à quelques réactions en Europe. Le chômage - surtout quand il va en augmentant et s'installe dans la durée - est donc le meilleur moyen pour angoisser la

9 Sous-entendu, évidemment, le partage du pouvoir avec les sociétés civiles
10 Particulièrement l'Allemagne et la France
11 Qui sont rarement mentionnées, vue qu'elles sont données et archiconnues
12 Les Etats-Unis ayant pris de l'avance en matière de « réformes », les données en question sont souvent plus représentatives

main d'œuvre et pour l'obliger à faire toutes sortes de concessions. Dans ce contexte, il est intéressant de souligner que presque toutes les mesures proposées par l'UE pour juguler le chômage sacrifient en même temps une partie des droits collectifs des travailleurs. Au cours des dernières décennies et suite au chômage, mais aussi en raison de mesures visant à décourager l'activité syndicale, le nombre des travailleurs syndiqués a sensiblement baissé. On pourrait citer d'autres politiques et mesures adoptées dans cette optique. Elles sont très nombreuses, le plus souvent complémentaires, pas toujours en rapport direct avec la situation de l'emploi et aux effets parfois différents selon qu'elles visent le court ou le long terme.

3. DES MESURES VISANT A AMENUISER LES DROITS ACQUIS DES TRAVAILLEURS

On peut distinguer deux grandes séries de mesures qui touchent aux conditions de travail et à l'accès aux services publics et/ou à la protection sociale. Un rapport récent de la *Dublin Foundation* a conclu que la délocalisation des entreprises qui a fait souffler un vent de panique sur l'Europe au cours des 3-4 dernières années [13], n'est finalement responsable que d'une toute petite fraction du chômage (4,84%). Par contre, les réformes sont désignées comme le principal responsable (76,25%).

Bien que le contenu de ces « réformes » soit imprécis et obscur, les responsables continuent à les mettre en œuvre. Par exemple, la loi des 35 heures, qui fixe la durée du travail hebdomadaire en France, est en voie d'être amendée, bien que 77% des salariés soient contre cet amendement et que seulement 18% aient déclaré vouloir travailler davantage[14]. Pourtant, le gouvernement maintient son projet - ce qui très probablement conduira à la suppression de la loi - en alléguant que « la compétitivité exige le sacrifice de certains avantages sociaux » et en dépit d'une conjoncture économique qui n'encourage pas le travail supplémentaire (Smith 2005). Rappelons que pendant le dernier quart du siècle dernier, le nombre d'heures de travail par salarié a diminué de 12% en Europe, alors qu'il a augmenté de 12% aux Etats-Unis (Maddison 2001:352ss). Parallèlement, la stagnation des salaires aux Etats-Unis a été sans précédent : en $ de 1982, le salaire horaire dans le secteur privé qui était de 8,45 $ en 1978 n'était plus que de 8 $ en 2000 (Ministère américain du travail, bureau des statistiques). Toujours aux Etats-Unis, la dernière reprise a été extrêmement faible parce que les salaires n'ont pas suivi les profits : ces derniers ont augmentés de 50%, alors que l'accroissement des salaires n'a été que de 0,8% (Business Week 5.7.2004). Aux USA comme en Europe, la nouvelle catégorie de « ceux qui travaillent à plein temps, mais sont pauvres » - car leur rémunération est inférieure au niveau légal - est en grande partie responsable de la stagnation des salaires, ainsi que de la diminution de la part des salaires dans le PNB (Negreponti-Delivanis 2004:36). En ce qui concerne l'UE, la stagnation des salaires contrairement aux profits et le rallongement du temps de travail sont acceptés sans sourciller, grâce à un autre argument récent qui est la menace de délocalisation des entreprises. Mais nous reviendrons sur ce sujet dans la deuxième partie. Par ailleurs, l'UE a ouvert la voie pour la généralisation d'un temps de travail plus long. La

13 Car, et nous le verrons dans la seconde partie, elle sert aussi d'excuse pour précipiter les « réformes ».
14 D'après un sondage de l'Institut IFOP, publié le 31.1.2005.

Commission a proposé cette réforme « pour faire face à la concurrence des économies de la nouvelle Europe ». Est-ce qu'il y aura une limite supérieure pour la durée du travail hebdomadaire? La Commission envisage 65 heures au lieu des 48 heures actuellement en vigueur (Fuller 2004).

Toujours en Europe, les régimes de retraite, les allocations de chômage, la protection sociale, autrement dit l'Etat providence tout entier, doit être rectifié. A titre indicatif, depuis le 1 janvier 2005, 4,5 millions de chômeurs allemands touchent des allocations de chômage nettement moindres qu'auparavant suite à la réforme connue sous le nom de « Hartz IV »[15]. Cette réforme, caractérisée comme « la plus grande qui n'ait jamais eu lieu », réduit les allocations à des sommes dérisoires, soit 345 € pour l'Allemagne de l'Ouest et 331 € pour l'Allemagne de l'Est ; elles sont par ailleurs réservées uniquement à ceux qui en ont besoin (Dougherty 2004). Si on veut avoir plus de renseignements sur le système des retraites qui va finalement s'imposer en Europe, il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis : « Le Président Bush n'essaye pas de réformer la protection sociale. Il n'essaye même pas de la « privatiser en partie ». Son plan est, en réalité, de la démanteler, en la remplaçant par un système qui peut être social, mais qui n'offre aucune sécurité. » (Krugman 2005).

Il faut aussi mentionner le rôle moteur de l'UE au sein de l'OMC en faveur de la libéralisation (c'est-à-dire la privatisation) de tous les services publics comme les transports en commun, la poste, la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau, les télécommunications. Il s'agit de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), un traité international par lequel les pays industrialisés s'engagent à appliquer la doctrine du libre-échange. C'est ainsi que les droits collectifs des peuples passent du monopole public au monopole privé. Depuis 1999, l'UE s'efforce de promouvoir cet accord au sein de l'OMC sans jamais avertir les populations des conséquences sur leur vie quotidienne.

3. Politiques et mesures visant à réduire les recettes de l'Etat

Le projet de démantèlement du *modèle européen* s'accompagne d'une stratégie persistante visant à diminuer, par de nombreuses mesures et à tout prix, la charge fiscale des riches. On arrive ainsi à atteindre un autre objectif caché de la mondialisation qui est de procéder à une répartition des revenus aussi inégale que possible. Il est intéressant de souligner que les gouvernements annoncent ces réductions d'impôts avec grand éclat comme mesure allégeant le fardeau fiscal des plus pauvres et contribuant à une répartition plus équitable des revenus. Mais en réalité, c'est tout à fait le contraire. A titre indicatif, je signale :

- les effets des deux dernières réductions d'impôts (2001 et 2003) décidées par George W. Bush : une étude récente (*Bipartisan Congressional Budget Office*) démontre que ces réductions ont augmenté le revenu après imposition des classes les plus riches (1% de la population), des classes moyennes et des classes les plus pauvres (20% de la population) de respectivement 10%, 2-3% et 1,6%. Mais au-delà du fait que la répartition est ainsi redevenue aussi inéquitable que dans les

15 Peter Hartz était PDG de Volkswagen et a travaillé pendant deux ans sur cette réforme.

années 1920[16], ces réductions fournissent un argument supplémentaire pour justifier l'impossibilité de continuer les programmes sociaux ; en fait, les 90 milliards de $ de réduction d'impôts auraient suffi pour financer l'amélioration du programme de santé et d'éducation (Tyson 2004). En remontant un peu plus dans le temps, les Présidents Reagan et Clinton avaient accordé des réductions d'impôts aux riches en alléguant que ces réductions favoriseraient en fin de compte les pauvres à travers la création d'emplois supplémentaires, ce qui, évidemment, n'a pas été le cas. En effet, au cours de la dernière moitié du siècle dernier, la répartition des revenus devient de moins en moins équitable aux Etats-Unis, mais aussi - dans une moindre mesure - en Europe: en 2000, 10% des plus riches encaissaient 44% du revenu global des ménages, contre 33% « seulement » en 1980 (Tyson 2004). Dans le même ordre d'idées et selon une étude de Capgemini et Merryl Lynch avec le titre significatif « Les riches deviennent plus riches », le nombre des millionnaires dans le monde - définis comme possédant au moins 1 million de dollars en valeurs boursières et en-dehors de leurs biens immobiliers - est passé en quelques années de 500 000 à 7,7 millions en 2003. Les Etats-Unis sont en tête avec 2,3 millions, soit plus de 14% du total (contre l2% en 2002).

- « Les caisses de l'Etat sont vides et on ne peut maintenir la protection sociale de la même façon». C'est ainsi que les gouvernements des pays avancés justifient de nos jours avec une belle unanimité la réduction des transferts sociaux. Un argument d'autant plus étonnant qu'en même temps la richesse mondiale ne fait que croître. Alors, pourquoi les caisses de l'Etat sont-elles vides ? Entre autres, parce que la part des entreprises transnationales dans les recettes fiscales des Etats-Unis diminue constamment : de 19,7% en 1977 elle passe à 15,8% en 1997 et à 10,2% en 2001 (Laconte 2003:83).
- Depuis peu, une guerre à couteaux tirés a commencé entre la vieille et la nouvelle Europe, car la « vieille Europe » veut à tout prix persuader la « nouvelle » de la nécessité d'augmenter les impôts sur les sociétés - comparativement très bas[17] - sous prétexte d'harmoniser la fiscalité au sein de l'UE. La « vieille Europe » empêcherait ainsi les économies en transition d'exploiter leurs maigres avantages comparatifs et d'attirer des investissements directs étrangers, susceptibles d'accélérer leur convergence réelle, du moins pendant un certain temps. (Business Week 1.3.2004 et The Economist, 24.7.2004). Mais les intentions de la « vieille Europe » sont loin d'être innocentes et cette compétition fiscale acharnée pourrait bien être le prélude à la réduction au minimum des impôts sur les sociétés dans toute l'Europe (Negreponti-Delivanis 2004a). Etant donné qu'un régime de protection sociale ne peut survivre sans impôts, on a ainsi trouvé un moyen supplémentaire pour réduire progressivement et de plusieurs façons la protection sociale en Europe. Rappelons encore qu'aux Etats-Unis comme en Europe, la

16 Les Etats-Unis ont la répartition la plus inéquitable des pays industrialisés.

17 Tableau I. La guerre fiscale en Europe.

L'impôt sur les sociétés en Europe (en %)					
Allemagne	38,3	Portugal	27,5	Irlande	12,5
France	34,3	Pologne	19,0	Estonie	0
Grande-Bretagne	30,0	Hongrie	16,0		

Source : KPMG, Statistiques nationales des finances publiques

diminution de la charge fiscale va de pair avec la quête acharnée de stabilité monétaire.

- Par ailleurs, il ne faut pas oublier les conséquences néfastes des privatisations sur l'Europe sociale, puisqu'elles augmentent les recettes publiques dans l'immédiat, mais diminuent progressivement le patrimoine de l'Etat qui passe ainsi dans des mains privées (Negreponti-Delivanis 2001). Les privatisations font donc également partie d'une idéologie fanatique qui affaiblit l'Etat plus que n'importe quelle autre mesure.

Ainsi, l'Europe procède depuis quelque temps à l'« américanisation » de son économie et démantèle par la même occasion son système de protection sociale.

4. Des comportements qui affaiblissent la démocratie

Sur son chemin de l'américanisation, l'UE est de moins en moins sensible aux drames humains qui ont lieu tous les jours dans le monde, mais aussi à l'intérieur de ses frontières. L'Europe s'éloigne des traditions qui ont dessiné son « visage humain » durant des siècles. Ses actes, déterminés par le profit qui prime sur l'être humain, deviennent agressifs, inhumains et cruels. Voici quelques exemples honteux :

- Les droits de l'homme ne sont plus respectés dès lors que les personnes qui se présentent aux portes de l'Europe ont cessé, pour différentes raisons, d'être des citoyens d'un pays indépendant. Car on respecte les droits du citoyen, mais pas ceux de l'être humain, et c'est tout le drame des immigrés illégaux. Pendant des décennies, l'Europe a appliqué des principes humanitaires et su distinguer entre humain et inhumain. Hélas, ce n'est plus le cas. A l'ère de la mondialisation, dès que les futurs immigrés illégaux quittent leurs pays souvent en guerre, ils n'ont plus aucun droit, car ils sont hors la loi et hors du droit. On les jette alors comme des ordures dans des camps de « concentration », le plus loin possible des lieus d'habitation des citoyens européens, et on les oublie (Bauman 2005). Il va de soi que les conditions de vie dans ces camps n'honorent guère l'Union Européenne. A titre d'exemple, je mentionne ce qui se passe dans un de ces camps situé en Espagne, plus précisément aux Canaries, où les droits de l'homme n'existent pas pour les émigrés économiques de l'Afrique occidentale qui n'ont aucun contact avec le monde extérieur, n'ont pas le droit à un avocat, un traducteur ou un docteur ; ils ne font pas d'exercices et ne voient pas le soleil. Ce qui est encore plus lamentable, ce sont les camps de concentration en dehors de l'Europe (Libye, Ukraine, Russie), qui accueillent les immigrés pour le compte de l'UE et où les conditions de vie sont pires encore (Watson 2005). Mentionnons encore à ce propos certaines initiatives fâcheuses comme, entre autres, la proposition de Michel Howard[18,] inspirée de la pratique adoptée par la police suisse en 1942, qui se résume à répondre aux demandeurs d'asile : « le bateau est plein » (Moorehead 2005). L'Europe a, certes, une obligation morale vis-à-vis des victimes de la mondialisation, mais je tiens à souligner également que son comportement est contradictoire, dès qu'on admet [19] que le système de protection sociale pourrait être consolidé et même sauvé, si l'immigration légale augmentait de 1/3 pendant les 75

18 Chef du Parti conservateur britannique.
19 Dans le cas des Etats-Unis, mais bien évidemment ceci est également valable pour l'Union européenne.

prochaines années ; dans ce cas, les déficits des régimes sociaux pourraient diminuer de 10% (Rosenbaum et Toner 2005).

- En réalité, l'UE a aboli le droit d'asile, afin d'imposer le tri des immigrés qu'elle acceptera d'acceuillir. Mais l'asile, un droit mis en place en 1951par le traité de Genève, et l'immigration sont deux choses différentes. Pourtant, l'UE traite les deux de la même façon en envoyant demandeurs d'asile et immigrés dans les mêmes camps nouvellement créés (Morice 2004). Or, il y a actuellement des millions de personnes qui ne sont citoyens d'aucun pays. On les estime à 11 millions, sans aucun droit et sans aucune identité. Il est donc urgent que tous les pays signent la Convention de 1961 sur le statut des personnes sans citoyenneté ; pour le moment, seuls 29 pays l'ont signée, et les Etats-Unis n'en font pas partie (Lynch 2005).
- Il semble que les membres de l'UE soient prêts à appliquer la directive du commissaire Fritz Bolkenstein, qui stipule que les travailleurs européens qui quittent leurs pays d'origine pour travailler dans un autre pays membre de l'Union toucheront un salaire équivalent à celui de leur pays d'origine et non pas à celui pratiqué dans le pays d'accueil. Il s'agit une fois encore d'une méthode pour démanteler les droits acquis et qui fait des travailleurs des… « drapeaux d'occasion ». En d'autres termes, l'UE essaye de niveler le niveau des salaires vers le bas et non vers le haut (Vergopoulos 2005). Et cette situation s'aggrave encore depuis l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie.

II. La contribution de l'élargissement à la destruction

Comme l'analyse précédente l'a montré, le démantèlement progressif du modèle social a été un choix délibéré de l'UE bien avant l'élargissement. Dès le début - avec la création de « la Communauté Economique du Charbon et de l'Acier » - l'intérêt s'est focalisé sur les aspects économiques en négligeant l'aspect social : sur les 218 articles, 12 seulement concernent des questions sociales (Hantrais 2000:2). Depuis, et nous l'avons vu dans la première partie, les mesures prises et les stratégies mises en place ont eu pour conséquence l'affaiblissement du facteur *travail*.

Ceci étant, la question est de savoir si l'élargissement va renforcer le modèle social européen ou l'affaiblir encore davantage. En théorie, les deux points de vue se défendent, puisque une plus grande diversité au sein de l'UE peut être un facteur positif, encourageant le renforcement de l'Europe sociale, mais aussi négatif, précipitant son démantèlement. Mais *ceteris paribus*, il est de plus en plus évident que la bataille en faveur de la construction d'une Europe sociale a déjà eu lieu et a déjà été perdue (Streek 1995, Bornscheir and Ziltener 1999). Sur la base de cette dernière hypothèse, on peut avancer que l'élargissement a probablement été décidé de façon précipitée. Sous-estimer le fait indéniable que les nouveaux pays étaient loin de remplir les critères exigés pour leur adhésion signifiait d'accélérer l'effondrement du modèle social européen. En effet, le seul argument en faveur d'un renforcement du « visage social » de l'Europe, à savoir une plus grande volonté des nouveaux pays membres de s'engager dans cette voie, semble s'être effacé au profit d'arguments opposés, apparemment plus nombreux et plus puissants. Je rappelle ci-dessous quelques-uns d'entre eux. L'hypothèse générale retenue pour cette seconde partie est que presque tout ce qui a contribué à défaire le système de protection sociale au sein de la « vieille

Europe » est valable aussi pour la « nouvelle ». C'est la raison pour laquelle cette partie sera beaucoup plus courte que la première.

A. La fracture sociale de la « nouvelle Europe »

1. L'attitude de l'UE pendant la transition

Pendant toute la période de transition, l'UE a abandonné les ex-pays socialistes aux stratèges des organisations internationales, qui étaient beaucoup plus proches du Consensus de Washington, issu du néolibéralisme, que de son propre modèle « à visage humain ». C'est ainsi que les préoccupations de stabilité monétaire et de contrôle des déficits de toutes sortes l'ont emporté sur les inquiétudes d'ordre social. Les pays en transition ont été obligés de supprimer un par un les acquis sociaux restants de l'ancien régime, comme les allocations familiales et les retraites (Szalai 1999:28). D'ailleurs, au moment même des négociations pour l'adhésion, l'UE a complètement occulté le fait que le modèle social des pays candidats à l'adhésion, déjà détruit par les politiques précitées, ne correspondait pas aux critères qui prévalait dans la « vieille Europe ». Au contraire, l'UE a encouragé la privatisation des régimes de pension et de retraite pour la presque totalité des pays adhérents (Ferge 2000:6). La protection sociale dans les pays en transition a pratiquement été confiée à la bonne volonté des organisations internationales, en particulier de la Banque Mondiale, qui poussaient les gouvernements à restreindre les dépenses pour la santé, l'éducation etc, car elles ne « correspondaient pas aux temps modernes ». Menacés de voir leur adhésion refusée, les ex-pays socialistes se sont empressés de privatiser leurs services publics, sans être conscients des risques qui en découlaient (Vaughan-Whitehead 2003:151-5). Comment expliquer *ex ante* que, pendant toute cette période de bouleversements, l'UE serait particulièrement absente de ces pays appelés à être des partenaires, mais aussi, et surtout, qu'elle encouragerait la transformation de leurs systèmes sociaux en un système « à l'américaine » ? La seule explication consiste à admettre que la « vieille Europe » préparait ainsi déjà le démantèlement de son propre système social. Et c'est aussi l'explication pour les exigences extrêmement modérées envers ces pays candidats à l'adhésion.

1. Les inégalités de toutes sortes

La rapidité avec laquelle les ex-pays socialistes sont passés d'un régime socio-économique à un autre, l'indifférence et le défaut de moyens appropriés de la part de l'UE pour faire face à leurs nouveaux et multiples problèmes, les « recettes » erronées et dangereuses appliquées par les organisations internationales, ainsi que le manque d'expérience de ces pays en matière de fonctionnement du capitalisme y ont créé de profonds bouleversements. En premier lieu, les salaires n'ont pas suivi la hausse de la productivité et de la croissance dans la plupart des économies de la « nouvelle Europe ». Ceux, forcément peu nombreux, qui connaissaient les règles du marché libre ont réalisé des profits énormes. D'immenses inégalités ont vu le jour dans presque tous les pays. En Hongrie, par exemple, le coefficient de Gini est passé de 21% à 34% entre 1982 et 2000, et le multiplicateur entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé est passé de 4 à 8. Tous les pays ex-socialistes ont connu une évolution identique (Vaughan-

Whitehead 2003 :137). C'est pourquoi de nombreux travailleurs y sont entrés dans cette nouvelle catégorie sociale des « travailleurs pauvres ».

2. Les conséquences de cette attitude

Tous les indices montrent que suite à l'abolition du système antérieur, la fracture sociale dans la « nouvelle Europe » s'est fortement creusée. Il faut toutefois remarquer que les politiques qui ont miné les avantages sociaux n'ont pas rencontré une forte opposition, surtout en raison de la grande vague d'individualisme qui a suivi le renversement politique. Pourtant, on constate dans presque tous ces pays une chute brutale de la part des dépenses sociales dans le PIB avec des conséquences regrettables sur le bien-être et la sécurité des populations. A titre d'exemple, je signale qu'en 2000, le salaire minimum bulgare ne représentait plus que 30% de son niveau de 1990. En Pologne, les diverses allocations représentaient 63% du salaire moyen en 1992 et 47% en 1999 (Vaughan-Whitehead 2003:119). En Hongrie, le FMI a exigé l'application d'un programme d'austérité entre 1995 et 1996, qui a réduit les allocations familiales, traditionnellement une source importante de revenus dans ce pays, de 4 à 1% du PIB. D'autre part, la stratégie appliquée en matière de salaires consistait à maintenir le salaire minimum à un niveau très bas, vu que les avantages sociaux, mais aussi tous les autres salaires se calculaient sur cette base. Les résultats de cette politique cynique, mais délibérée, ont été catastrophiques dans la plupart de ces pays. La pauvreté était pour eux un phénomène nouveau. En 1997, 50% de la population bulgare vivaient en dessous du seuil de pauvreté (EC2002e:27) ; en 2000, 30% de la population roumaine se trouvaient dans le même cas (EC2002e:49). Tout à fait récemment, le Président Poutine a fait passer une loi qui supprime certains avantages sociaux : entre autres, les retraites, le droit des retraités à utiliser gratuitement les transports en commun etc. Les réactions ont été très violentes. Voilà ce qu'écrivait à ce propos un colonel retraité dans le journal quotidien Komsomolskaya Pravda : « Je recevais à peu près 250 $ d'allocations sociales, mais à présent je ne reçois plus que 31 $ en espèces, alors que mes dépenses ont augmenté de 150%. L'Etat doit vraiment haïr ceux qui le défendent pour les traiter ainsi. » (Zarakhovich 2005).

L'élargissement mène automatiquement à une harmonisation vers le bas, que l'UE, en absence d'une politique sociale, n'est évidemment pas en mesure de contrôler. Suite à l'élargissement, la population de l'UE a augmenté de 28% et l'espace européen de 35%. Par contre, le revenu par tête a baissé de 18%. Dans les régions les plus pauvres de l'Union, le revenu par tête ne s'élèverait qu'à 31% du revenu moyen de l'UE à 27. En ce qui concerne les salaires, leur niveau dans les pays de la « nouvelle Europe » reste très bas et ne bénéficie pas pleinement de l'accroissement de la productivité du travail en raison des politiques d'austérité décrites plus haut. La « vieille Europe », loin de vouloir mettre en place une politique d'harmonisation vers le haut, essaye déjà de profiter de l'harmonisation vers le bas, y compris en matière de salaires. A titre d'exemple, je prends la conclusion d'une étude récente qui affirme que l'Allemagne procéderait à une baisse du niveau des salaires dans les régions frontalières avec la Pologne et la

République tchèque, afin de sauvegarder sa compétitivité (The Ifo Viewpoint 2004) (20).

B. La voie est entr'ouverte au « dumping social »

Le terme de « dumping » utilisé dans le cadre du commerce international décrit en général des situations où le même produit (ou service) est offert à l'intérieur à un prix supérieur à celui de l'extérieur. Bien que ce même terme ait été utilisé fréquemment au cours des dernières décennies pour mettre en évidence des pratiques peu orthodoxes de fixation des salaires et des conditions de travail au sein de l'UE, on ne trouve nulle part une définition officielle du terme « dumping social ».

Partant de la pratique très étendue de « dumping social » au sein de l'UE, qui a sans doute été encouragée et s'est intensifiée grâce à l'élargissement, je vais essayer de proposer une définition qui peut, à mon avis, couvrir un large éventail de situations, sans pour autant prétendre d'être complète : « le dumping social est pratiqué lorsqu'un entrepreneur, recherchant à augmenter son profit, fixe et maintient le niveau du salaire réel en dessous de la productivité du facteur « travail » pour pouvoir affronter, dans un cadre mondialisé, la concurrence des salaires extrêmement bas des pays ou régions en voie de développement, et ceci avec le soutien tacite de l'Etat ». Cette définition peut être complétée par des notions ou par des raisonnements qui en découlent indirectement, par exemple :

- dans le « dumping social », il y a toujours une exploitation délibérée du travail par le capital ;
- de nos jours, on essaye de justifier le « dumping social » en invoquant les exigences bien vagues de la « compétitivité » ;
- pour les employeurs européens, l'idéal non avoué serait le nivellement constant des salaires vers le bas, autrement dit l'alignement sur le salaire le plus bas qui existe dans l'économie mondialisée ;
- le « dumping social » comprend de nombreuses pratiques qui s'entrecroisent et évoluent dans le temps en s'adaptant aux modifications déjà opérées ; il est p.ex. certain que l'objectif actuel de « produire là où le coût est le plus bas[21] et de vendre là où le prix est le plus élevé » aboutit à une séparation brutale entre coût et prix, à une exploitation des travailleurs, mais également des consommateurs, et à un déséquilibre *ex ante* entre offre et demande, qui a peu de chance de se résorber *ex post.*

Le « dumping social » qui, suite à l'élargissement s'est développé dangereusement, comprend de nombreuses pratiques illégales qui sont néanmoins tolérées pour deux raisons principales :

- **d'abord en raison du soutien de l'UE des 15 ;**

---

20 Le niveau des salaires dans les pays de la « nouvelle Europe » s'élève à un montant situé entre un sixième et un quart du niveau des salaires en Allemagne.

21 Les grandes sociétés multinationales ont su diminuer considérablement le coût du travail d'un grand nombre de produits de marque, vendus pourtant à des prix très élevés dans les pays développés. A titre d'exemple, je signale une étude récente (Ofxam 2004), selon laquelle la part du salaire par rapport au profit de beaucoup de ces multinationales n'est que 0,0009%, alors qu'elles font travailler leurs ouvriers 12-14h par jour.

- **puis, parce que l'élargissement pousse vers un plus grand libéralisme et un moindre interventionnisme ; au-delà du zèle de tout néophyte, il y a la volonté de s'intégrer dans ce nouveau système qui a remplacé l'ancien ; la connaissance des défauts du régime communiste, mais l'ignorance quasi complète des risques inhérents au capitalisme ; les exemples souvent spectaculaires de ceux, peu nombreux, qui ont su dès le début exploiter les occasions offertes par un marché ultra-libéral ; la sensation d'être approuvé par l'UE.**

Cependant, l'accroissement général de l'euro scepticisme et les liens étroits qu'entretiennent beaucoup de pays ex-socialistes avec les Etats-Unis pourraient bien être le signe précurseur d'une prise de conscience de ce qui se passe au sein de l'UE.

Dans le domaine du « dumping social », l'évolution la plus importante, mais aussi la plus controversée, est indéniablement la délocalisation des entreprises au sein de l'UE (Negreponti-Delivanis 2005). Si ce phénomène permet à la France et à l'Allemagne de s'opposer publiquement à la « nouvelle Europe » en l'accusant de leur voler des emplois, elle leur sert aussi d'alibi supplémentaire pour mettre en place le « dumping social ». Quelques exemples parmi d'autres : la menace de délocalisation a facilité l'extension de la durée du travail, ainsi que la stagnation du niveau des salaires dans beaucoup d'entreprises françaises et allemandes ; elle a facilité l'amendement de la loi des 35h en France ; elle ouvre la voie à une baisse de l'impôt sur les sociétés sous prétexte que la « nouvelle Europe » attire des IDE à cause de ses impôts particulièrement bas ; enfin, elle est en train de faciliter toutes les « réformes structurelles » au sein de l'UE, qui visent à réduire les droits acquis des travailleurs, sous prétexte de sauvegarder la compétitivité.

Conclusion.

Séduite par la « compétitivité », qui est fatalement dangereuse, car hautement imprécise, l'Europe s'adonne à cœur joie à la destruction de son identité, tout en essayant de reconstruire un modèle qui lui serait propre et qui lui est pourtant totalement étranger.

Elle paraît ainsi beaucoup plus faible et beaucoup moins sûre d'elle qu'il y a dix ans. Elle ne connaît pas ses frontières définitives et n'est sûre ni de ses valeurs, ni de l'essence de sa culture.

Il s'agit avant tout d'un problème d'incohérence :

- elle craint de s'islamiser, mais espère en même temps pouvoir faire face au problème du vieillissement de la population grâce aux immigrés. En attendant, elle les regroupe dans des camps de concentration ;
- elle lutte pour s'imposer dans le monde, mais refuse de voir que le Pacte de Stabilité brise automatiquement tous ses espoirs ;
- elle veut - sans le vouloir - sauvegarder son modèle de protection sociale.
- elle ne cesse de se référer à des idéaux pourtant dépassés; il est plus que difficile de trouver des arguments convaincants quand tous les efforts visent à minimiser le

niveau des salaires et même à l'abaisser jusqu'à celui pratiqué dans les économies les plus pauvres et les moins évoluées de la planète, avec la conséquence qu'*à priori* 4/5 de sa population sont exclus des fruits du progrès et de l'accroissement de la richesse. Comment peut-on, dans ces conditions, voter en faveur d'une Constitution Européenne qui va amplifier le fossé déjà existant en matière de démocratie ?

Il faut à tout prix que l'UE retrouve son honneur perdu. Pour y arriver, on doit tout recommencer, autrement dit : revenir en arrière et reprendre une par une les promesses du début, abandonner le dogme de la stabilité monétaire en faveur d'une croissance rapide, s'assurer que les fruits de la croissance sont répartis équitablement entre tous, revoir les relations avec les Etats-Unis, en exigeant que dorénavant elles se passent sur un pied d'égalité, considérer les nouveaux membres comme partenaires et non point comme adversaires et retrouver, en fin de compte, son « visage humain ».

Pourtant, le grand danger que l'UE court actuellement, c'est qu'elle n'est pas consciente du risque :

- de se couper entièrement des aspirations de ses populations ;
- de s'enfermer dans une bureaucratie extrême qui n'a plus aucun contact avec les problèmes réels de tous les jours ;
- de perdre définitivement son identité, c'est-à-dire de ne plus être *l'Europe sociale*, mais une pauvre annexe des Etats-Unis.

Il n'y a certainement pas un seul Européen qui désire assister à la disparition morale de son continent. Et c'est pourquoi nous devons tous nous mobiliser pour écarter définitivement ce danger.

BIBLIOGRAPHIQUES

Barre, R., (1956), *Economie Politique,* PUF :Paris

Bauman, S., (2005), « Camps de concentration », article publié dans la revue italienne *Alternative* et republié en Grèce par le journal *Elefterotypia*

Bipartisan Congressional Budget Office

Bornschier, V., et P. Ziltener (1999), "The Revitalization of Western Europe and the Politics of the "Social" Dimension", in Thomas Boje, Bart Van Steenbergen and Sylvia Walby (eds.), pp.33-52

Bortin, M., (2004), « Poll finds little faith in politicians worldwide? » *International Herald Tribune,* 21.11

Business Week 1.3.2004, 5.7.2004

Byé, M., et Destanne de Bernis, G., (1987), *Relations Economiques Internationales,* cinquième édition, Dalloz :Paris

Carr, E., (1944), *Les conditions de la paix,* Genève

De Barochez, L., (2003), « Paris et Berlin flirtent avec l'Europe à deux vitesses », *Le Figaro,* 15.12

Dougherty, C., (2004), « A rude awaking for Germans », *International Herald Tribune,* 29.12

European Commission (2002e), "The modernisation of social protection in candidate countries: new opportunities and challenges for the European Union", Synthesis Report; and National Reports on candidate countries, presented at the Conference organised on this issue on 5-6.12.2002 in Brussels

European Restructuring Monitor, *Dublin Foundation*

Bennhold, K., (2004), « France searches for its place in a wider Union », *International Herald Tribune,* 27.9

Ingham, H., and M. Ingham ed. (2002), *EU Expansion to the East,* Edward Elgar:USA

International Herald Tribune, 26. 1. 2005

Ferge, Z., (2000), "Social security reform: is it a different issue for accession countries?", paper presented at the conference "Economic and social dimensions of EU enlargement" organised by the French Ministry of Economics and Industry, CEPS, ENEPRI, and CEPII, Bruxelles, 16.11. 2000

Fouarge, D., (2004), *Poverty and Subsidiarity in Europe, ,* Edward Elgar:USA

Fuller, Th., (2004), "EU opens the door to a longer workday", *International Herald Tribune,* 23.9

Fuller, Th., (2005), « At the EU, less is better-New administration fosters fewer rules », *International Herald Tribune,* 28.1

Hantrais, L., (2000), *Social Policy in the European Union,* 2nd edition. Macmillan:Basingstoke

Hatziconstantinou, Th., (2004), « Les grands préparent une « directoire », *Journal Makedonia,* 15.12*,*

Jennar, R.-M, (2004), *Europe, la trahison des élites,* Fayard : Paris

Krugman, P., (2005), « Bush takes aim at FDR's legacy », *International Herald Tribune* 9.2

Laïdi ,A., et D. Lanvaux (2004), *Les secrets de la guerre économique,* Seuil :Paris

Laconte, P., (2003) *Comment sortir du piège américain*. François-Xavier de Guibert :Paris

Lynch, M., (2005), « The people who have no country", *International Herald Tribune* 18.2

Maddison, A., (2001), *The World Economy, A Millenium Perspective.* OECD

Meller, P., (2005), « EU panel praises Germany on reform », *International Herald Tribune,* 28.1

Ministère américain du travail, bureau des statistiques, 2002

Moorehead, M., (2005), « The people who have no country… », *International Herald Tribune,* 18.2

Morice, A., (2004), « L'Europe « civilisée » abolit le droit d'asile », *Le Monde Diplomatique,* avril

Negreponti-Delivanis, M., (2001) "Privatisations:Forces et Faiblesses", Roumanian Economic Research « Observer », Roumanian Academy, No7, pp.5-18

Negreponti-Delivanis, M., (2002), *Mondialisation Conspiratrice,* Editions de la Fondation Dimitri et Maria Delivanis et L'Harmattan : Paris

Negreponti-Delivanis, M., (2004), *Les enfants de la mondialisation : terrorisme et fascisme,* Fondation Dimitri et Maria Delivanis et Papazissis :Athènes (en grec)

Negreponti-Delivanis, M., (20004a) "Pacte de Stabilité et Transition", dans les Actes du Vième Séminaire International a Targoviste (5-7.11) pp. 68-77

Negreponti-Delivanis, M., (2005), *Mondialisation, Elargissement et Délocalisation des Entreprises,* sous-presse dans les compte-rendus du Congrès de Croatie, d'avril 2005

Panich, L., et S. Gindin (2003), "Impérialisme américain et capitalisme européen", dans "Quelle Europe pour quel monde?" pp. 29-57, Collection Espaces Marx. Editions Syllepse : Paris

Report by Capgemini and Merryl Lynch

Smith, C., (2005), « France moves to ease work law », *International Herald Tribune,* 10.2

Streek, W., (1995), "From Market to State Building? Reflections on the Political Economy of European Social Policy", in Stephen Liebfried and Paul Pearson (eds.) pp. 389-431

Szalai, J., (1999), "The Social Security System in Hungary and some of the problems in view of adhesion", mimeo:Budapest

The Ifo Viewpoint, No 51 (2004), "Low Wages, Wages Subsidies and Investment Wages", 4.3

Rosenbaum D., et R. Toner (2005), « A key is found to social Security », *International Herald Tribune,* 17.2

The Economist, 24.7.2004

Tyson, Laura d'Andrea (2004) ", How Bush widened the wealth gap", *Business Week*, 1.11

Vaughan-Whitehead, D. C., (2003), *EU Enlargement versus Social Europe ?* Edward Elgar :USA

Vergopoulos, C., (2005), "Des travailleurs avec….des drapeaux d'occasion », *Journal Eleftherotypia,* 13.2

Watson, G., (2400), « Europe has a duty toward refugees », *International Herald Tribune,* 17.11

Zarakhovich, Y., (2005), "A Russian Uprising", *Time* 24.1